



Machine et entretien locataire

Par **isagrance_old**, le **28/07/2007** à **11:14**

Bonjour,

Nous sommes locataires et l'an dernier afin de pallier à une isolation très défailante (grave problème de moisissures) dans la maison que nous louons, le propriétaire a fait installer une machine censée purifier l'air. Pour cette machine nous payons l'électricité qu'elle consomme et la régie veut aussi nous faire payer les filtres. Est-ce légale sachant que la machine n'est pas un confort pour nous, mais seulement le moyen de mettre la maison aux normes, machine qui aurait pu être remplacée par des travaux d'isolations des murs. Nous pensons donc que ce n'est pas à nous d'en assumer l'entretien ?
merci d'avance pour votre réponse.